

ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.)



AVENUE DE GAULLE – MAISON DE QUARTIER DU LAC - 08200 SEDAN

Tél. : 03.24.27.08.08 – Port. : 06.81.72.31.03

Mail : centrelac@centrelelac.info



Page Facebook : « Centre le lac »

Site Internet : <http://www.centrelelac.info>

LE PROJET C.L.A.S.

Nouveau projet Renouvellement de projet

Personne responsable du projet :

Nom : JOLIOT Prénom : Philippe.....

Fonction : Coordonnateur des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité

Téléphone : 03 24 27 08 08 Courriel : centrelac@centrelelac.info.....

LE DIAGNOSTIC

Les écoles primaires du quartier du Lac et le Collège Le Lac relèvent de l'éducation prioritaire depuis de très nombreuses années.

Ces établissements relèvent du Réseau d'éducation prioritaire "REP+", dispositif qui concerne les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire. Le site du ministère indique que c'est « l'indice social créé par la DEPP(1) qui est utilisé pour déterminer si un collège et les écoles qui lui sont rattachés sont situés en REP. Celui-ci est « calculé sur la base de 4 paramètres de difficulté sociale dont on sait qu'ils impactent la réussite scolaire : taux de professions et catégories socioprofessionnelles défavorisées, taux de boursiers, taux d'élèves résidant en zone urbaine sensible, taux d'élèves en retard à l'entrée en 6e. »

Cette labellisation négative illustre la dégradation de la situation sociale du quartier.

Les élèves accueillis en SEGPA présentent des difficultés scolaires graves et durables. Ils ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire, en particulier, au regard des éléments du socle commun.

Le collège Le Lac de Sedan bénéficie de la réforme de l'éducation prioritaire visant, notamment, l'amélioration des conditions de travail dans les établissements scolaires ;

(1) DEPP : La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance exerce ses compétences d'évaluation et de mesure de la performance dans les domaines de l'éducation et de la formation. Elle contribue à l'évaluation des politiques conduites par le ministère de l'Éducation nationale.

DESCRIPTION DU PROJET

Nous avons établi notre projet sur la base :

- Du référentiel d'intervention de la Caf dans les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité
- Note de cadrage départemental du Comité départemental de Soutien à la Parentalité.
- Du Projet Educatif Territorial de la Ville de Sedan (PEDT)

Les textes de référence :

- La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité
- La circulaire interministérielle du 8 juin 2011 relative à la mise en œuvre de la politique d'accompagnement à la scolarité
- La circulaire interministérielle du 7 février 2012 relative à la coordination des dispositifs de soutien à la parentalité au plan départemental
- La circulaire n° 2013-142 du 15-10-2013 « Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires
- Le socle commun de connaissance et compétences
- La circulaire n° 2010-106 du 15-7-2010 : Dispositif « La Malette des parents ».

Nous avons pris en compte les contributions régulières :

- De l'Éducation Nationale (Inspecteur de l'Éducation Nationale, du Principal du collège, des directeurs des écoles primaires, des instituteurs et de l'ensemble des enseignants)
- Des parents
- Des administrateurs et des salariés du centre social Le Lac
- Des partenaires (CAF, CGET)
- Des enfants.

Le projet et le bilan de l'année précédente n'ont pas fait l'objet d'observations particulières de la part des partenaires ayant reçu le document.

On peut le considérer comme un bon cadrage et un engagement pour la qualité de l'éducation. Il a pour ambition de faire adhérer à un projet d'accompagnement à la scolarité, différents partenaires et des éducateurs autour d'une culture commune pour réussir.

Objectifs généraux :

- Offrir aux enfants l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour réussir leur scolarité.
- Contribuer à la réussite scolaire et à l'insertion sociale de tous les enfants dans la perspective de l'égalité des chances pour tous.
- Renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif, facteur de meilleure intégration sociale et composante indispensable à la réussite scolaire de l'enfant.
- Développement des personnalités, l'acquisition des savoirs, de savoir-être et de savoir-faire indispensables.

Objectifs opérationnels :

- Aider les enfants, en utilisant les technologies de l'information (ordinateurs, tablettes,) et de la communication, notamment à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
- Élargir les centres d'intérêts des enfants, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche.
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle, leurs capacités de vie collective notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre enfants.
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Description opérationnelle du projet

Intitulé du projet : ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

Les enfants et les jeunes concernés par le projet Clas :

Nombre prévisionnel d'enfants/de jeunes différents accueillis par niveau scolaire				
Élémentaire	Collège	Lycée	Autre (par exemple CAP, BEP...)	Total
8 CP 10 CE1 18 CE2 10 CM1 14 CM2	10 6e			70

Établissements scolaires concernés :

- École Georges Ouvrard
- École de L'Esplanade
- École de La Prairie
- Collège Le Lac

Description de la mise en œuvre de l'action et organisation du projet

COLLECTIFS D'ENFANTS	TERRITOIRE (Quartier Adresse Local)	EFFECTIF PREVISIONNEL D'ENFANTS ET DE JEUNES					
		Élémentaire	Collège	Lycée	Total	Jours*	horaires
1	Quartier du Lac Pôle Enfance	8 CP				L- M - J	16 h 30 18 h 30
2	Quartier du Lac Pôle Enfance	10 CE 1				L- M - J	16 h 30 18 h 30
3	Quartier du Lac Pôle Enfance	9 CE 2				L- M - J	16 h 30 18 h 30
4	Quartier du Lac Pôle Enfance	9 CE 2				L- M - J	16 h 30 18 h 30
5	Maison de Quartier du Lac	10 CM 1				L- M - J	16 h 30 18 h 30
6	Maison de Quartier du Lac	7 CM 2				L- M - J	16 h 30 18 h 30
7	Maison de Quartier du Lac	7 CM 2				L- M - J	16 h 30 18 h 30
8	Quartier du Lac Stade Louis Dugauguez (salle Pierre Bérégovoy)		10 6e			L- M	16 h 30 17 h 30
TOTAL GÉNÉRAL		60	10		70		

Calendrier de mise en œuvre du projet

Date prévisionnelle de début de mise en œuvre : 18 septembre 2017

Date prévisionnelle de fin de mise en œuvre : 28 juin 2018

Nombre de semaines d'activité dans l'année	Nombre de séances hebdomadaires	Nombre d'heures hebdomadaires avec encadrement des enfants	Nombre d'heures annuel de coordination
33 semaines	3 séances	6 h	510 h

• Les moyens mobilisés

Nombre prévisionnel d'intervenants salariés : 10

Nombre prévisionnel d'intervenants sous le statut de volontaires : 0

Nombre prévisionnel d'intervenants bénévoles : 1

Nous garantirons et veillerons à la qualité des accompagnateurs recrutés. Ils seront sous la responsabilité du coordonnateur. Ils auront une compétence fondée sur l'expérience, la connaissance et l'environnement social et culturel, un bon degré d'information sur le fonctionnement de la scolarité, un sens aigu de la relation avec les enfants et les jeunes comme avec leur famille. Ils sont, dans leur grande majorité, salariés depuis plus d'un an. Ils sont, pour la plupart, titulaires du BAFA et du baccalauréat. De plus, ils interviendront aussi dans l'accueil collectif de mineurs du centre social Le Lac.

Ces données nous permettent d'affirmer qu'ils connaissent bien le public avec qui ils vont travailler ainsi que les différents Co éducateurs (enseignants, familles). Il y aura une continuité des actions éducatives.

Ils participeront aux formations à l'accompagnement des parents et des enfants organisées en interne et/ou animées par des organismes extérieurs.

Ils auront pour mission de suivre, d'encourager, accompagner la progression des enfants. Ils proposeront des actions et des pratiques fortement centrées sur l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être **sans pour autant, dans leur démarche, reproduire l'école après l'école.**

Ils mettront l'enfant en situation de réfléchir, d'expérimenter, de s'exprimer afin de lui permettre de confronter et d'enrichir ses représentations. Afin de compenser les inégalités sociales et culturelles des enfants, ils leur proposeront des activités diverses leur permettant d'élargir leurs connaissances et leurs expériences.

Ils élaboreront, pour chaque séance, un projet construit qui passe par la découverte, l'expérimentation, la réflexion, puis la mobilisation des savoirs appris.

Ils proposeront une palette d'activités différenciées, concrètes, organisées, de façon à susciter appétence et plaisir.

Enfin, ils encourageront les rencontres avec d'autres personnes (personnes âgées, adolescents...). Ils seront responsables de la sécurité et de la propreté des locaux dans lesquels ils interviennent. Ils appliqueront le protocole des goûters mis en place au centre social le Lac (affiché en cuisine et disponible sur demande à l'accueil).

Le coordonnateur :

Il coordonnera les actions d'accompagnement à la scolarité. Il sera garant du respect des termes de la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité, du projet dans sa mise en œuvre. Il assurera le suivi et l'évaluation des actions. Il rendra compte des résultats obtenus. Il organisera des formations à l'intention des accompagnateurs et animera des réunions de bilan, une fois par semaine.

Le coordonnateur établira les modalités pour renforcer des échanges entre les enseignants, les accompagnateurs et les parents des enfants.

Le coordonnateur rencontrera quotidiennement l'entourage familial et les enseignants afin de faciliter la compréhension réciproque.

Le coordonnateur animera des réunions thématiques avec les parents. Ces réunions ont pour but de les informer sur tout ce qui touche à la scolarité de leur enfant. Le but est de renforcer leurs compétences et leur donner confiance en ce qu'ils peuvent faire pour accompagner leur enfant.

Lors des réunions thématiques, il donne les noms et adresses des personnes pouvant aider les parents dans la réussite scolaire de leurs enfants (assistante sociale, infirmière de l'école). Il accompagne des parents au service de la réussite éducative de la Ville de Sedan ou lors de rendez-vous avec les enseignants ou la psychologue scolaire.

Il prépare et dirige les réunions de formation et d'échanges avec les accompagnateurs (tous les lundis de 14 h 00 à 16 h 20 en période scolaire). Il tient un fichier des rencontres accompagnateurs/enseignants.

Les accompagnateurs sont recrutés après passage devant la commission d'embauche composée du Directeur, du coordonnateur et de membres du conseil d'administration. Sur proposition du coordonnateur, le directeur valide la répartition des animateurs sur les groupes d'enfants.

Le coordonnateur évalue les accompagnateurs au moyen de 3 grilles d'évaluation tirées du référentiel "Certificat de Qualification Professionnelle animateur périscolaire" remplies à la fin de chaque trimestre (voir ci-après).

Grille 1

L'animateur accueille les publics, enfants et familles, dans des temps d'accueil périscolaire.

L'animateur prend en compte la spécificité des temps périscolaires. Il connaît les ressources du territoire. Il veille à l'ancrage des projets portés par son action dans le territoire local, à la mise en cohérence de son action avec celle d'autres acteurs éducatifs. Il prend en charge la vie quotidienne.

Nom :

Prénom :

	OUI	NON	Observations
connaît l'existence des ressources éducatives utilisables sur le territoire,			
identifie les rôles et domaines d'intervention des partenaires éducatifs potentiels présents sur le territoire local,			
conduit des projets d'animation en y associant les co-éducateurs (familles et enseignants) présents auprès de la structure, en prenant en compte les besoins et les possibilités des enfants,			
assure l'accueil et l'intégration des enfants dans le cadre de la réglementation en vigueur, il prend en compte les enfants porteurs de handicap, il situe son rôle face à d'éventuelles situations de maltraitance,			
articule les différents temps de vie des enfants et organise la vie quotidienne durant les temps d'accueil,			
aménage les espaces pour enrichir l'accueil,			
favorise l'accueil, l'information et la participation des familles.			

Grille 2

L'animateur conçoit des projets d'animation en direction des publics enfants.

L'animateur décline le projet éducatif et pédagogique de la structure en programme d'activités socio-éducatives. Il prépare des temps d'animation à finalité récréative et éducative en s'appuyant sur des supports d'activités.

Nom :

Prénom :

	OUI	NON	Observations
connaît le projet éducatif et pédagogique de la structure, son fonctionnement, le contexte de l'action et les prend en compte dans l'élaboration d'un projet d'animation,			
analyse les caractéristiques des publics enfants dans le cadre de leur environnement,			
associe les enfants et les différents acteurs éducatifs (parents et enseignants) à l'élaboration et la réalisation d'un projet,			
détermine les objectifs du projet et leur impact sur l'environnement,			
planifie la réalisation du projet dans le temps,			
détermine les méthodes d'action et assure le suivi des actions,			
s'approprie, choisit les modalités d'évaluation du projet et utilise celles-ci,			
associe les enfants, mais aussi les parents et les enseignants à l'évaluation.			

Grille 3

L'animateur conduit des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants.

Il anime des temps d'animation à finalité récréative et éducative, en s'appuyant sur des activités scientifiques et techniques, culturelles ou d'expression, sur des activités physiques, ou des activités relatives à l'environnement Il construit une démarche pédagogique. Il anime la vie quotidienne.

Nom :

Prénom :

	OUI	NON	Observations
décline son activité en fonction des objectifs éducatifs et des contraintes de la structure,			
met en œuvre des pratiques d'activités en s'appuyant sur différents supports ; il maîtrise plus particulièrement un de ces supports (artistique et culturel, scientifique et technique, physique, relatif à l'environnement),			
utilise différents types de démarches pédagogiques adaptées aux enfants, adaptées au support choisi ; il construit les différentes séquences de cette démarche,			
prévoit l'organisation matérielle et humaine de son activité,			
respecte les règles d'hygiène et de sécurité prescrites par le directeur de la structure et met en œuvre les règles de sécurité inhérentes à l'activité qu'il conduit,			
définit les modalités d'analyse et d'évaluation de son activité,			
anime la vie quotidienne,			
gère le groupe d'enfants,			
favorise la prise d'initiative du public enfant.			

Le coordonnateur utilisera et s'appuiera sur les documents suivants :

- Le référentiel d'intervention de la Caf dans les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité,
- La note de cadrage départemental du Comité départemental de Soutien à la Parentalité.

Les textes de référence :

- La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité ;
- La circulaire interministérielle du 8 juin 2011 relative à la mise en œuvre de la politique d'accompagnement à la scolarité ;
- La circulaire interministérielle du 7 février 2012 relative à la coordination des dispositifs de soutien à la parentalité au plan départemental ;
- La circulaire n° 2013-142 du 15-10-2013 « Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires.
- Le socle commun de connaissance et compétences ;
- La circulaire n° 2010-106 du 15-7-2010 : Dispositif « La Malette des parents ».
- Le guide méthodologique de l'implication des parents dans les dispositifs d'accompagnement à la scolarité.
- Le guide pratique fiches familiales www.familles.gouv.fr.
- Le site de la C.A.F. : mon-enfant.fr.
- Le site de l'Éducation Nationale : education.gouv.fr.

Le coordonnateur travaillera en transversalité avec tous les secteurs du Centre Social Le Lac. Il sera sous la responsabilité du directeur qui l'accompagnera dans la mise en œuvre du projet.

Les formations






Nom de l'organisme en charge de la formation	Intitulé et objet de la formation	Période des formations	Bénéficiaires
CENTRE SOCIAL LE LAC	Connaissance des programmes scolaires, des projets d'école et du REP+	Septembre – Octobre 2017	L'ensemble de l'équipe
CENTRE SOCIAL LE LAC	Connaissances des fiches pour accompagner (tirées du Guide d'accompagnement à la scolarité)	Octobre – Décembre 2017	L'ensemble de l'équipe
CENTRE SOCIAL LE LAC	L'évaluation des enfants concernés par le dispositif	Janvier – Mars 2018	L'ensemble de l'équipe

Le projet Clas comprend de manière cumulative :

- 1. Des interventions auprès des enfants ;**
- 2. Des interventions auprès des parents ;**
- 3. Des actions de concertation avec l'école et les autres partenaires du territoire.**

1. LES INTERVENTIONS AUPRES DES ENFANTS

Le projet Clas vise à fournir aux enfants et aux jeunes des méthodes et des approches susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs et de développer leur autonomie :

-  Par un appui et une aide méthodologique
-  Par une aide au travail personnel
-  Par un accompagnement à l'usage du numérique
-  Par des activités scientifiques et techniques
-  Par des jeux éducatifs

Le projet Clas vise à élargir les centres d'intérêt des jeunes et promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles sociales et économiques de la ville et de son environnement :

- En créant des contextes de recherche, d'informations, débats
- En développant des capacités de vie collective
- En mobilisant la pédagogie de « détour » par des activités ludiques, artistiques, culturelles ou sportives
- En proposant des sorties et visites (accompagner vers des centres ressources en vue d'une ouverture sur les ressources culturelles, sociales de la ville ou de l'environnement proche

Le projet Clas vise à mettre en valeur les compétences et acquis des enfants et des jeunes :

- Par la présentation des actions conduites par les enfants
- Par l'organisation et l'encouragement de l'entraide au sein du groupe
- Par l'organisation d'activités liées à la citoyenneté

Les accompagnateurs apporteront une aide méthodologique au travail scolaire sur :

- La préparation du cartable, du matériel
- L'organisation du travail (leçons, devoirs) du jour, de la semaine
- La révision pour les contrôles,
- L'apprentissage du vocabulaire,
- La tenue et l'utilisation du cahier de textes,
- La lecture des consignes et des énoncés,
- L'utilisation du dictionnaire,
- La recherche documentaire (informatique),
- La réalisation d'un exposé, d'un résumé, d'une biographie...

Ils élaboreront pour chaque séance un projet construit qui passe par la découverte, l'expérimentation, la réflexion et la mobilisation des savoirs appris. Ils proposeront une palette d'activités différentes, concrètes, organisées de façon à susciter appétence et plaisir.

LES APPORTS CULTURELS :

Les apports culturels s'organiseront en fonction d'un projet global d'accès à la culture, aux moyens d'expression et de réflexion. Les activités auront pour but de mettre en valeur les compétences et les acquis des enfants et des jeunes, d'élargir leurs centres d'intérêt, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales ou économiques de la ville et de son environnement proche.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE :

Mise en place d'ateliers d'éducation artistique et culturelle qui ont pour ambition de viser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, dans le respect de la liberté et des initiatives de l'ensemble des acteurs concernés.

Implication des parents dans les projets artistiques et culturels de leurs enfants.

Permettre aux jeunes, par l'expérience des pratiques, par la rencontre des œuvres et des artistes, par les investigations, de fonder une culture artistique personnelle, de s'initier aux différents langages de l'art et de diversifier et développer leurs moyens d'expression.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle conjuguera l'ensemble des connaissances acquises, des pratiques expérimentées et des rencontres organisées dans les domaines des arts et de la culture, dans une complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Ce parcours contribuera pleinement à la réussite et à l'épanouissement de chaque jeune par la découverte de l'expérience esthétique et du plaisir qu'elle procure, par l'appropriation de savoirs, de compétences, de valeurs et par le développement de sa créativité. Il concourt aussi à tisser un lien social fondé sur une culture commune.

Des ateliers d'expression seront organisés (théâtre, contes, danse, etc.). Ils auront pour objectif de développer la relation entre le corps, l'espace, la relation à l'autre, les sens, le mime, le langage, l'improvisation.

APPROPRIATION DES RESSOURCES DE LEUR ENVIRONNEMENT :

L'équipe favorisera la connaissance des institutions (mairie, services municipaux, bibliothèque municipale, installations sportives, police, maison de justice, personnes âgées, centre culturel, etc.).

Nous organiserons des rencontres avec des élus, des responsables ainsi que des visites. Nous travaillerons sur des méthodes qui auront pour objet de se repérer sur un plan dans la ville ou dans le département. Le problème de la mobilité sera abordé car, trop souvent, les enfants ne connaissent que leur quartier. Un travail d'information sera réalisé sur la transformation de la ville dans le cadre des opérations de rénovation urbaine.

La richesse du patrimoine local permet d'être en rapport avec le programme d'histoire, quelle que soit la période étudiée. Le classement de Sedan comme "Ville d'art et d'histoire" donne de nombreux outils (nous travaillons en collaboration avec le service patrimoine de la Ville).

PLAISIR DE LIRE :

Il s'agira d'utiliser des supports extrêmement diversifiés : presse, magazines, albums, bandes dessinées, Internet (les jeunes l'utilisent de plus en plus pour lire, écrire et communiquer). Nous mettrons en place des lieux de lecture (le centre social est abonné au « Petit Quotidien », seul journal d'actualité pour les enfants de 6 à 10 ans), des jeux de production d'écrits et divers jeux de lecture et d'écriture. Tous les jeux répondront à des soucis d'adaptabilité, de jouabilité et d'originalité.

L'impression première que l'enfant devra avoir lorsqu'il pratique l'écrit, sous quelque forme que ce soit, est une impression de plaisir. L'écrit sera au service du jeu comme le ballon au football. C'est le caractère fonctionnel de l'écrit qu'il nous importera, pas l'éloge de sa beauté. Il n'est donc pas question de duper l'enfant en le faisant « jouer pour ». Non, il jouera avec l'écrit, en pleine connaissance de cause.

PROJET AVEC LA LUDOTHÈQUE :

Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité travailleront en transversalité avec la ludothèque du Centre Social Le Lac autour des jeux de société qui ont été sélectionnés par la ludothécaire du Centre le Lac. L'emploi des jeux éducatifs permet une réelle pédagogie de détour.

D'COL, PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE LE LAC :

L'Accueil de Jeunes du centre social Le Lac travaillera en étroite collaboration avec le responsable du dispositif D'col du collège Le Lac.

Une dizaine de jeunes sixièmes qui fréquentent l'Accueil de Jeunes se verront proposer un accompagnement individualisé et personnalisé.

L'animateur en charge du dispositif tentera de rendre les élèves acteurs et autonomes en leur permettant d'utiliser un service en ligne. L'originalité du dispositif réside dans son articulation alliant présentiel et en ligne.

Les animateurs de l'Accueil de Jeunes inciteront fortement les élèves à utiliser D'col à leur domicile.

EN CE QUI CONCERNE LA VIE COLLECTIVE :

Les accompagnateurs veilleront à favoriser l'entraide entre les enfants. Le tutorat entre les enfants du CM et les CP a été utilisé depuis 2015 avec succès.

L'UTILISATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE POUR CRÉER UN CONTEXTE DE RECHERCHES, D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS.

Pour l'animateur, c'est un triple enjeu :

- Un enjeu pédagogique : quelles démarches pédagogiques pour apprendre aux élèves à repérer un corpus, le sélectionner en fonction du sujet choisi ?
- Un enjeu cognitif : comment les aider à donner du sens aux informations qu'ils ont recueillies ?
- Un enjeu civique : comment apprendre aux élèves à avoir un regard critique sur les sources et les ressources qu'ils manipulent ? En effet, si l'univers numérique offre des potentialités extraordinaires, il multiplie aussi les possibilités de manipulation de l'information, expose chacun au regard de tous et pose des questions d'ordre juridique.

UN PROJET SPORTIF :

Un projet sportif sera proposé aux enfants afin d'affiner les conduites motrices et de favoriser leur développement corporel psychologique et social. Les sports collectifs seront privilégiés afin de favoriser la coopération et le respect des règles.

UN PROJET VIDÉO :

Les accompagnateurs ont été formés à la photo et à la vidéo. Chaque activité fera l'objet de prises de photographies ou vidéos avec les enfants et la participation des parents. Ils seront mis en ligne sur le compte Facebook du centre social et présentés aux parents lors de réunions ponctuelles.

LA CITOYENNETÉ :

Les accompagnateurs devront prévoir des actions sur la citoyenneté.

LES MOYENS :

- **Moyens informatiques** : La logithèque du centre social Le Lac pour les ordinateurs et les tablettes en relation étroite avec les enseignants de l'Éducation Nationale.
- **Bibliothèque et centre de documentation** : Médiathèque de Sedan en collaboration étroite avec la responsable du secteur jeunes de cette structure.
- **Jeux éducatifs** : en collaboration avec la ludothèque du Centre Social Le Lac et les enseignants des écoles du quartier du Lac.
- **Sorties et visites** : en étroite collaboration avec le service patrimoine de la Ville de Sedan.

LES ACCOMPAGNATEURS SE SERVENT DE DEUX OUTILS POUR SUIVRE LA SCOLARITÉ DES ENFANTS :

FICHE DE SUIVI

NOM:

PRENOM

CLASSE

MOIS:

Dans l'organisation de son travail, l'enfant:

	semaine:		semaine:		semaine:		semaine:		semaine:		commentaires
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	
Pense à prendre ses affaires pour le travail du soir											
Range et vérifie régulièrement son cartable											
Note lisiblement les devoirs et les leçons											
Lit la consigne et comprend ce qu'il doit faire											
Ecoute et suit la consigne donnée par l'animateur											
Répond à une question par une phrase correcte											
Présente un travail soigné											
Travaille en autonomie											

Dans son comportement, l'enfant:

	semaine:		semaine:		semaine:		semaine:		semaine:		commentaires
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	
Respecte les règles du CLAS											
Se met à la tâche rapidement											
Fixe son attention sur une tâche											
Aide ses camarades en difficulté											
Respecte l'animateur et ses camarades											
Reste poli et courtois											

FICHE D'ACTIVITÉ

Groupe :

Animateur(s) :

Diagnostic :

Domaine d'activité :

- Expression orale
- Expression écrite
- Compréhension et logique
- Citoyenneté et vivre ensemble

Domaine(s) du socle commun : 1 2 3 4 5

Activité mise en place :

Matériel, règles et consignes de réalisation :

Critères de réussite :

Evaluation :

- Les objectifs ont-ils été atteints ?
- Si non, pourquoi ?
- Quels sont les éléments qui nous ont aidés et ceux qui nous ont handicapés ?
- Quels ont été les résultats pour chaque enfant (par rapport au critère de réussite retenu) ?

Un état de présence journalier sera élaboré ainsi que des outils statistiques et la définition d'indicateurs. Le suivi budgétaire sera mis en œuvre par la comptable de l'association. L'aide aux devoirs sera déterminée en lien avec les enseignants lors de la première rencontre.

2. LES INTERVENTIONS AUPRES DES PARENTS

Le projet vise à soutenir les parents dans leur relation avec leur enfant et les renforcer dans leur rôle

- En organisant un ou des temps d'information des parents sur les objectifs du Clas et le contenu des actions Clas
- En accueillant les parents au moment de l'inscription pour formaliser les engagements de chacun (lecture et commentaires du règlement intérieur, etc.)
- En organisant un ou des temps pour faire régulièrement le point individuellement ou avec tous les parents
- En proposant des temps de convivialité enfants/parents
- En proposant aux parents un accompagnement au numérique

Le projet vise à aider les parents à prendre confiance dans leur rôle de parent

- Dans le cadre d'un espace d'information, de dialogue, de soutien
- Dans le cadre d'une proposition aux parents de participer à des séances de Clas partagées enfants/parents
- Par des rencontres avec les parents autour d'une thématique

Le projet vise à soutenir les parents dans leur effort personnel d'information et leur relation avec l'école, lors de réunions organisées au sein de l'école, à travers

- Information et accompagnement des parents à la compréhension des codes de l'école et du processus d'orientation.
- Aide dans la lecture et la compréhension des bulletins scolaires, dans la lecture des documents de l'École, des outils scolaires de l'enfant (notamment du « cahier du soir », du cahier de textes).
- Aide à la préparation des entretiens avec les enseignants
- Accompagner les parents lors de rencontres avec les enseignants
- Accompagnement et relais vers les associations de parents d'élèves
- Mise en place d'outils de liaison et d'échanges avec les parents

Le projet permet de faciliter l'orientation des parents vers d'autres acteurs ou actions susceptibles d'accompagner les parents dans leur rôle de parent

- Mise en relation des parents avec d'autres partenaires
- Information des parents sur les actions de soutien à la parentalité développées sur le territoire

Les réunions de parents, animées par le coordonnateur, porteront sur les thématiques suivantes :

- L'école, comment ça marche ?
- Comment suivre mon enfant à l'école ?
- Je veux aider mon enfant dans sa scolarité, qu'est-ce que je peux faire ?
- Comment favoriser le bien-être de mon enfant ?
- Comment encourager mon enfant à lire ?
- Qu'est-ce que mon enfant va faire plus tard ?
- etc.

Elles pourront aussi porter sur des thèmes d'actualité en rapport avec l'école (rythmes scolaires, réformes des programmes, etc.).

Les réunions thématiques sont un espace privilégié de transmission, d'information, de dialogue et de soutien. Le coordonnateur s'appuie sur les fiches familiales du Guide d'Accompagnement à la Scolarité pour ouvrir le débat qui permet un partage des expériences vécues par les parents et des solutions trouvées par chacun.

Chaque parent est invité à accompagner son enfant au moins une fois dans l'année sur une séance de CLAS.

Les parents sont systématiquement informés en amont des activités sortant de l'ordinaire (visites extérieures, projet sur plusieurs semaines) et donnent volontiers leur avis, voire pour certains, font évoluer le projet.

Les accompagnateurs et le coordonnateur rencontreront quotidiennement l'entourage familial et les enseignants afin de faciliter la compréhension réciproque.

C'est principalement lors de la dernière réunion thématique de l'année que nous faisons un bilan d'ensemble de l'année écoulée, tant au point de vue de la pédagogie que de la méthodologie.

Des questionnaires de satisfaction seront établis pour l'année scolaire.2017-2018. Ils porteront tant sur des actions ponctuelles (visites extérieures, ateliers en commun avec les parents, fêtes diverses...) que sur le bilan final.



Ensemble pour réussir

CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Le Centre Social Le Lac organise une action d'aide à la scolarité, appelée « Ensemble pour réussir » avec le concours de plusieurs partenaires : Éducation Nationale, Ville de Sedan, la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.), le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (C.G.E.T. État), Conseil Départemental...

Le Centre Social Le Lac propose aux enfants de leur donner l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école (activités éducatives, aide aux devoirs...).

Notre action n'est pas organisée pour vous décharger d'une responsabilité, mais pour vous aider à mieux suivre la scolarité de votre enfant.

C'est pourquoi nous vous proposons un contrat par lequel chacun de nous, enfant, parents, équipe du centre social Le Lac, prenons un certain nombre d'engagements.



NOM :

Prénom :

ENGAGEMENT DES PARENTS

Pour aider mon enfant dans sa scolarité, je l'inscris aux actions proposées par le Centre Social Le Lac.

Mais je m'engage à :

- ✚ Suivre régulièrement son travail scolaire dont je reste l'entier(e) responsable
- ✚ Prévenir **systematiquement** le centre social de l'absence éventuelle de mon enfant
- ✚ Régler les adhésions annuelles (du 1^{er} janvier au 31 décembre) : 11 € pour un des parents, 6 € pour l'enfant
- ✚ Faire mon possible pour participer aux actions qui me seront proposées (venir aux réunions, participer aux séances d'aide aux devoirs, participer aux activités socioéducatives lorsque la présence des parents est souhaitée par l'animateur...)
- ✚ Proposer mes services en fonction du temps que j'ai et de mes talents (raconter une histoire - accompagner dans l'aide aux devoirs - présenter mon métier...).

Date :/...../.....

Signature :



ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE

Le conseil d'administration et les salariés du centre social Le Lac s'engagent à :

- ✚ Aider l'enfant à mieux s'organiser pour faire son travail scolaire
- ✚ Dédramatiser avec les parents et les enfants la nécessité de terminer les devoirs à l'accompagnement scolaire (est-il plus important que l'enfant ait tout fini ou qu'il ait compris ce qu'il a fait en repartant ?)
- ✚ Aider les parents à organiser, de manière autonome, l'aide aux devoirs de leur enfant au sein du CLAS et à la maison
- ✚ Proposer des ateliers qui permettront à l'enfant de progresser en lecture, en expression...
- ✚ Aider les parents en cas de difficultés (quelles que soient ces difficultés)
- ✚ Organiser des permanences, des réunions pour informer, dialoguer de tout ce qui peut aider l'enfant à mieux réussir
- ✚ Organiser des sorties, des fêtes, des goûters pour que les enfants, les parents et nous passions ensemble des moments agréables

Date :/...../.....

Signature :



NOM :

Prénom :

Classe :

ENGAGEMENT DE L'ENFANT

Je suis d'accord pour m'inscrire aux activités que l'on me propose parce que je souhaite vraiment réussir à l'école.

Je m'engage à faire des efforts pour :

- ✚ Venir à toutes les séances où je me suis inscrit(e)
- ✚ Avoir toujours le matériel dont j'ai besoin
- ✚ Ne pas gêner mes camarades dans leur travail, mais au contraire les aider si je peux
- ✚ Apprendre à m'organiser
- ✚ Faire mes devoirs et apprendre mes leçons tous les jours, du mieux que je peux
- ✚ Quand le professeur des écoles n'a pas donné de devoir, apprendre à m'avancer dans mon travail des jours ou semaines à venir, reprendre une leçon mal apprise ou un devoir mal compris
- ✚ Effectuer un éventuel exercice supplémentaire si l'animateur (trice) le juge souhaitable
- ✚ Utiliser un éventuel temps libre pour des activités à caractère culturel (lecture, jeux mathématiques...).

Date :/...../.....

Signature :

3. LES ACTIONS DE CONCERTATION ET DE COORDINATION AVEC L'ECOLE

Le projet fait l'objet :

- D'un partenariat informel (contact avec le directeur d'établissement, le CPE, les enseignants, participation aux Conseils d'école et au Conseil d'administration du collège)
- D'un partenariat avec l'équipe de la Réussite éducative de la Ville de Sedan et avec les animateurs de la Ville dans le cadre des NAP

La facilitation de la relation parents/enseignants est recherchée :

- Au travers du cahier de textes (pour une liaison avec les enseignants)
- En étant l'intermédiaire entre enseignants et parents
- En assurant le relais avec les associations de parents d'élèves

La relation avec les établissements scolaires s'organise par :

- Notre participation au conseil d'école/conseil d'administration/conseil de classe
- Nos rencontres régulières avec les enseignants ou le personnel de direction.

La mesure de la pertinence des actions de concertation et de coordination avec l'école se fait :

- Par des réunions de concertation en amont de la mise en place du projet
- Par des rencontres et des échanges d'informations réguliers
- Par les réunions d'évaluation pour confronter les points de vue

Le coordonnateur et les accompagnateurs entretiennent des liens étroits avec les enseignants, particulièrement depuis la création du REAAP au sein du centre social. Il a permis au Principal du collège et aux directeurs d'école de voir en direct comment fonctionne le centre social et comment travaillent les accompagnateurs.

La participation du coordonnateur à l'élaboration du projet du REP au travers du Comité de pilotage (COPIL) qui sert de base aux futurs projets d'école, permet de vérifier que le projet du centre vient bien en complémentarité de celui-ci.

Régulièrement, les objectifs sont adaptés lors d'entretiens avec les deux coordonnateurs du REP+.

En concertation avec le coordonnateur REP, il a été décidé que les accompagnateurs du Centre Social Le Lac seraient accueillis par les enseignants des 3 écoles du quartier, en début d'année, dans les classes, afin d'établir les bases de leur future coopération.

La lecture attentive du cahier de textes des enfants par les accompagnateurs leur permet de prendre connaissance de toute la correspondance existante entre les familles et les enseignants. Ils ont la possibilité d'y inscrire des informations en direction des enseignants.

La création d'un REAAP avec les trois associations de parents d'élèves des écoles du quartier et du collège Le Lac au sein du centre social a permis de créer des relations constantes entre les parents d'élèves du CLAS et les parents d'élèves élus. Le coordonnateur a pu constater que ces derniers n'en sont que plus efficaces lors des conseils d'école.

Le coordonnateur et un membre du conseil d'administration du Centre Le Lac participeront aux conseils d'école des trois écoles concernées ainsi qu'au Conseil d'administration du collège

Le Centre Social Le Lac participe au comité de pilotage de la REP qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année. Le projet de réseau est établi en fonction des analyses conduites localement. Il détermine, pour quatre ans, les orientations pédagogiques et éducatives du réseau avec la prise en compte des actions CLAS. Un des points forts de la dynamique partenariale est la permanence des relations entre les acteurs de l'Éducation Nationale et le Centre Social Le Lac ainsi que la volonté de mettre en œuvre des actions communes ou complémentaires.

Le directeur du centre Le Lac et le coordonnateur rencontreront, avant la mise en œuvre des CLAS, les chefs d'établissements. Ils présenteront le projet et définiront, avec eux, les attentes relatives aux séances d'accompagnement.

Le projet a été construit en cohérence avec les activités scolaires et les projets d'école.

Le coordonnateur veillera à la continuité de l'acte éducatif et à la cohérence entre les activités scolaires et les actions d'accompagnement à la scolarité.

Le coordonnateur rencontrera, deux fois par an au minimum, l'instituteur de chaque enfant. Ils établiront ensemble un diagnostic. Le directeur de chaque école veillera à la cohérence entre les activités scolaires et les actions d'accompagnement.

Budget prévisionnel du projet

Exercice 2017

date de début : Septembre 2017

date de fin : Juin 2018

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats	4 500	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	0
Prestations de services		Prestation de service CAF	
Achats matières et fournitures Cuisine	3 000	74- Subventions d'exploitation	74 507
Autres fournitures Pédagogique	1 500	État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) - CGET	6 540
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	2 000
62 - Autres services extérieurs	15	-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI	
Publicité, publication		- Ardenne Metropole	2 692
Déplacements, missions	15	Commune(s) : DPV	3 858
Services bancaires, autres		- Subvention fonctionnement	9 056
63 - Impôts et taxes	1 126	Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,	1 126	CAF CLAS	24 400
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel	48 131	-	
Rémunération des personnels	40 491	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	25 961
Charges sociales	7 640	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	650
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	650
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement	51 442	Ressources fixes de fonctionnement	30 057
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	105 214	TOTAL DES PRODUITS	105 214
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	105 214	TOTAL	105 214